ANNEXE III – DEES –
Liste des candidats présentés au DEES par le centre de formation

REGROUPEMENT DE : .....

ÉTABLISSEMENT : .....

Seuls les candidats attestés conformes à l'ensemble des critères de la réglementation peuvent être présentés à l'examen.

Le dossier (MPP) doit être transmis en respect de la circulaire interacadémique (nombre d'exemplaires, format).

NOM du candidat (NB : *Nom de naissance – indiquer entre parenthèses le nom marital au besoin*)	**PRÉNOM(S)**

NOM du candidat (NB : *Nom de naissance – indiquer entre parenthèses le nom marital au besoin*)	**PRÉNOM(S)**

Cachet du centre de formation

Signature du responsable de la formation DEES